Inspection…

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 16 août 1934

L'inspecteur, c'est le Haut-Commissaire britannique, et l'objet de l'inspection, c'est l'Égypte tout entière, à ce qu'il semble. Nous ne pouvons que reconnaître qu'un fait nouveau s'est produit dans les relations entre l'Égypte et l'Angleterre — et il n'est pas nécessaire que ce fait soit apparent, tangible ; il suffit que ses effets se manifestent et que ses signes se laissent discerner, qu'il soit comme l'électricité, qui génère mouvement, chaleur et lumière, dont on ne connaît pas la vraie nature, mais dont on connaît parfaitement les manifestations extérieures.

Il faut, en effet, qu'un fait se soit produit dans les relations entre l'Égypte et l'Angleterre, qui autorise le Haut-Commissaire à faire ce que jamais ses prédécesseurs n'ont fait : tourner les frontières de l'est et de l'ouest, sillonner l'intérieur du pays en hôte des ministres, écrire aux ministères tantôt pour réprimander, tantôt pour conseiller, convoquer ministres, sous-secrétaires d'État et hauts fonctionnaires, séparément et en groupe, puis, semblerait-il, inspecter avant-hier les casernes de la police, et hier les casernes de l'armée. Nos ministres savent tout cela et feignent de ne pas le savoir — ils en entendent parler avant que cela ne se produise, ou ils le lisent dans les journaux, tout comme vous le lisez et comme je le lis. Nos ministres en sont satisfaits ou mécontents. Mais à quoi bon la satisfaction ou le mécontentement, s'ils ne changent rien aux faits accomplis, et ne peuvent ni pousser le Haut-Commissaire à faire ce qu'il ne veut pas faire, ni le retenir de faire ce qu'il veut faire ?

Le Haut-Commissaire est un grand homme, représentant une grande puissance, soutenu dans cette représentation par une grande armée, et assisté dans cette représentation par de grands fonctionnaires tirés de ses propres compatriotes, qui se sont répandus dans les administrations et les bureaux du pays. Il incarne toute cette grandeur dans un pays faible dont le peuple voudrait qu'il fût grand lui aussi, mais dont les maîtres lui refusent cette grandeur, voulant qu'il demeure humble, content de la petitesse et de la mauvaise fortune que Dieu lui a décretées. Quand le Haut-Commissaire alla inspecter les frontières de l'est, les ministres se turent — et qui sait ? peut-être l'y rencontrèrent-ils et lui demandèrent-ils de l'état de ces frontières, apprenant de lui ce qu'ils ne savaient pas. Quand il alla inspecter les frontières de l'ouest, les ministres se turent — ou mentionnèrent que ces frontières méritaient une

visite, et s'y rendirent, y passant un jour et une partie d'un autre, avant de revenir avec quelque savoir sur ce qu'ils ignoraient de ces frontières, et bien peu, en vérité, de tout ce que le Haut-Commissaire avait appris lors de cette tournée d'inspection.

Et quand le Haut-Commissaire voulut pénétrer dans les profondeurs de l'Égypte, voir les Égyptiens travailler dans leurs champs, s'entretenir avec eux et les entendre alors qu'ils portent les fardeaux de la vie et peinent sous ses douleurs, l'un des ministres l'invita à un déjeuner de gala et lui prépara ce qu'il voulait et ce qu'il ne voulait pas, et ses collègues ressentirent un certain malaise à cette invitation — mais ils gardèrent leurs sentiments pour eux-mêmes et ne murmurèrent pas leurs secrets de derrière un voile épais. Et puis les choses se tassèrent, le vent se stabilisa dans les voiles du ministère et sur le navire du ministère, tandis que le Haut-Commissaire allait à l'est et à l'ouest, au nord et au sud, interrogeant sur ce dont il n'avait pas à s'occuper, et s'immisçant dans ce dont il n'avait pas à se mêler. Puis le jour du départ approcha — et il ne convenait pas que le Haut-Commissaire quittât l'Égypte sans s'être assuré de tout : ayant déjà vérifié que ses frontières à l'est et à l'ouest étaient en mesure de repousser une attaque de l'extérieur, il lui restait à s'assurer que son armée et sa police étaient en mesure de maintenir l'ordre à l'intérieur. Il lui fallait donc s'intéresser quelque peu à l'armée, et quelque peu à la police — il visita donc les casernes de la police le mardi, et les casernes de l'armée le mercredi. Et qui sait ce qu'il visitera le jeudi avant de partir le vendredi ? Car le Haut-Commissaire veut voyager l'esprit tranquille, assuré que rien ne surviendra en Égypte, de près ou de loin, pendant son absence !

Ce qui est étrange, c'est que, lorsque le Haut-Commissaire visita les casernes de la police, aucun responsable égyptien n'était là pour l'accueillir ; c'est deux Anglais qui l'accueillirent, l'un directeur de la sécurité publique européenne — dont la supervision de la police, en vertu de cette direction, est à notre avis nulle ou à peu près —, et l'autre directeur des affaires de la police à Alexandrie, c'est-à-dire le commandant de police. Quant au ministre de l'Intérieur, à son sous-secrétaire ou à ses sous-secrétaires, et au directeur égyptien de la sûreté générale, ils étaient occupés à rédiger des documents au ministère de l'Intérieur d'un côté, et à organiser bains de mer et bains de soleil sur le rivage de l'autre.

Puis le Haut-Commissaire visita les casernes de l'armée, et le ministre de la Guerre n'était pas là pour le recevoir, car le ministre de la

Guerre est trop élevé, trop important, pour rencontrer un représentant étranger dans les casernes de l'armée — et s'il l'avait fait, il eût reconnu par là le droit du Haut-Commissaire à visiter l'armée. Il est une sorte de délicatesse qui impose aux ministres de fermer les yeux et de laisser les choses se dérouler comme s'ils n'en avaient pas eu connaissance — ce qui représente peut-être le degré le plus faible de la foi, mais c'est de la foi néanmoins. Car le Haut-Commissaire visita bien l'une des casernes de l'armée — mais c'était une visite non officielle, à laquelle le ministre n'assista pas, et dont peut-être il ne fut pas même informé. Ainsi les droits sont-ils préservés, les têtes sont-elles tenues hautes, et l'indépendance n'en est pas plus mal.

Il est cependant deux questions — ou un ensemble de questions — que nous posons sans attendre de réponse, car le cabinet est trop grand pour daigner répondre à des gens comme nous, des Égyptiens qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas et demandent ce qu'ils ne devraient pas savoir.

La première de ces questions porte sur la connaissance qu'avait le cabinet de ces visites : en avait-il eu connaissance avant qu'elles aient lieu, ou après coup ? Y avait-il donné son accord, ou en avait-il appris les faits une fois qu'ils s'étaient produits ? Et quelle est son opinion sur ces visites ? Sont-elles compatibles avec l'indépendance, ou ne le sont-elles pas ? Ou bien y a-t-il un secret qu'il ignore, dont parlent certains qui aiment à en parler, et que nous, de notre côté, n'avons nulle envie de répercuter ?

Une seconde question : le ministre de la Guerre peut-il visiter les casernes et les camps où cantonne l'armée d'occupation — bien qu'ils se trouvent sur le sol égyptien, et bien que la souveraineté égyptienne doive par droit s'y étendre ?

Et une troisième question : la fonction du Haut-Commissaire en Égypte a-t-elle changé, de telle sorte qu'il soit devenu un « proconsul », comme disaient les Romains — ou, si vous préférez la traduction arabe de ce terme étrange, un gouverneur de l'Égypte au nom de l'Angleterre ? Si c'est le cas, où est le document officiel qui lui établit ce nouveau titre ? De qui a-t-il été émis, quand l'a-t-il été, et à qui était-il adressé ? Ou bien est-il toujours Haut-Commissaire, au même titre que les autres Hauts-Commissaires que l'Égypte a connus depuis que l'indépendance a été proclamée ? Si oui, d'où lui est venu ce pouvoir étendu, cette large autorité ? Il lui est venu de la faiblesse des ministres, et de leur crainte

d'objecter à quoi que ce soit qu'il fasse ou à quelque affaire qu'il envisage, de peur qu'il ne se produise entre eux et lui une crise dont Dieu seul connaît les suites.

Questions que nous posons — non aux ministres, car ils ne répondront pas ; non aux Anglais, car ils ne répondront pas — mais aux Égyptiens, à ceux qui croient encore qu'ils sont libres dans leur pays, qu'ils réclament l'indépendance, qu'ils ont obtenu une part de leur droit et en réclament encore une autre. Ces Égyptiens-là liront ces questions et se répondront à eux-mêmes. Ils sauront dans quelle direction marchent leurs affaires, et vers où ils sont poussés. Et ce qu'il leur reste de l'indépendance pour laquelle ils ont versé leur sang, supporté leurs catastrophes, et sacrifié tout ce qui leur était cher.